



Ansier

Monseigneur
Mes lettres du 17 du present ne m'ont trouvez a
Dordrem d'autant que j'ay fait sejour plus de
trois semaines a la Helwez a Nijkerk & environs
de la mer pour a l'aduy des Medisies y trouver
quelque soulagement a mon indisposition qui m'a talonnee
depuis deux ans entera. Selon le contenu de vos dites
lettres je vous adoyez la resolution par vous desiree
de l'an 1610 assubiert de l'Election du Magistrat de
Utrecht, si plus m'offre de cette matiere en fassant
les lies de la Chancellerie. Il vous sera communiqued
sur le champ. De ce que je suis trebuse d'entendre
qu'un autre dont il substitue au voyage pour
Bourgogne, lequel que je scais fort bien que bon
detour ne se peut passer de vous.
Quant a la response a vos precedentes du 29 de may
passer je me serai fait a la suseoye a bon or
taison pour me trouuer lab et indispos du voyage a la
dite Helwez. Cependant scaez aux d'outrres qu'en
prendre ne vous sera donne, ni de la lame ingrate
ni d'autre. A tout sesigne

Ansier

M. de Bressenne Secrétaire

Jan Sluysken

Dordrem le 20
30 de Jfin 1640

Hug. 37.

